



28, rue Saint-Paul, bureau 206 • Salaberry-de-Valleyfield (Qc) J6S 4A8  
Tél. : (450) 371-2492  
Fax : (450) 371-7599  
Courriel : ziphsl@rocler.com  
Internet : <http://www.rocler.qc.ca/ziphsl>

M 540

*Le Saint-Laurent, un fleuve qui nous tient à coeur!*

Salaberry-de-Valleyfield, le 25 février 2005

Cabinet de l'Environnement  
L'Environnement  
2005-02-02

Monsieur Thomas J. Mulcair  
Ministre du Développement durable  
Et des Parcs  
675 boul. René-Lévesque Est  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7

OBJET : Plan de développement durable du Québec

Monsieur le Ministre,

C'est avec un certain scepticisme que nous accueillons ce plan « Miser sur un développement durable : pour une meilleure qualité de vie ».

En effet, ce plan, même s'il s'accroche à 14 des principes issus d'un consensus international, ne tient pas compte du rattrapage à effectuer pour établir un équilibre entre l'environnement, le social et l'économie. La plupart de ces principes sont irréalistes dans le contexte de société que nous poursuivons et l'avancement vers un développement durable passe absolument par la conscientisation des québécois(es) pour en assumer l'impact. L'impact comprend aussi la régression du développement dans plusieurs domaines comme la foresterie, les pêcheries, l'énergie polluante, les porcheries, les milieux humides, le parc automobiles, etc. Il y a trop d'écart actuellement entre l'économie et l'environnement, cela menace le social et surtout hypothèque irrémédiablement le futur des générations. Votre plan n'en tient pas suffisamment compte. Le social, l'économie et l'environnement sont intimement reliés pour être développement durable.

Quant au principe de loi, principes et stratégies, votre effort aurait été louable il y a 10 ans, mais aujourd'hui les Québécois(es) réclament beaucoup d'engagement et d'action du

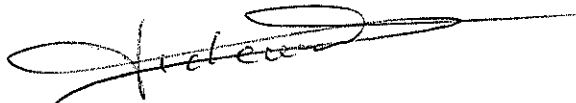
gouvernement pour vivre dans un environnement sain et respectueux de la biodiversité. Le ministère de l'environnement devrait être beaucoup plus prioritaire que présentement et avoir un droit d'étude et de veto de toutes les actions mettant en cause de développement durable dans tous les autres ministères.

De plus, un bilan le plus exhaustif possible sur les manques au développement durable de la province pour les industries, le commerce, les individus et autres, devrait être établi et le public devrait en être informé. Il devrait ensuite être mis à jour au fur et à mesure des améliorations. L'article 4 du paragraphe 5, à la section 1 sur l'efficacité économique, devrait lui aussi se terminer par « dans un souci d'équité intergénérationnelle ».

Le paragraphe 8 de la section 1 sur la durée de 5 ans des stratégies, est difficile à imaginer, car les documents et l'avant-projet de loi donnent très peu d'explications sur ces stratégies. C'est dommage car l'élaboration de quelques stratégies pour améliorer des points chauds comme le transport et le parc automobile par exemple, auraient apporté beaucoup plus de crédibilité à ce plan « *Vers un développement durable* ». Il s'apparente à un vœux pieux auquel on ne peut faire autrement que d'être en harmonie.

Cela fait 11 ans que le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent travaille dans le sens du développement durable le long du Saint-Laurent de la frontière ontarienne et vous et vos collaborateurs connaissez nos réalisations. Présentement, étant donné les coupures des contributions du gouvernement fédéral, nous ne pouvons libérer aucun membre de notre personnel pour apporter un suivi raisonnable, quant aux actions que nous serions prêt à mener. Mais soyez assuré que nous surveillerons l'évolution du plan et mettrons l'épaule à la route lorsque nos intérêts se croiseront dans la mesure de nos possibilités et des budgets alloués.

N'hésitez pas à me contacter pour toute information supplémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur Le Ministre, mes salutations distinguées.



Francis Videaud, président  
Pour les membres du conseil d'administration  
du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent

CC : Madame Annie Blouin, ministère de l'Environnement du Québec  
Madame Céline Lachapelle, programme ZIP d'Environnement Canada